

Conseiller (e) en gestion des actifs (poste permanent)

Le conseiller en gestion des actifs veille à optimiser et pérenniser les infrastructures grâce à une approche stratégique et durable. Il évolue dans un environnement dynamique où les idées nouvelles sont valorisées, le travail d'équipe est au cœur des projets et l'implication de chacun contribue concrètement à la qualité des services offerts aux citoyens.

Pourquoi se joindre à l'équipe de la Ville de Blainville?

Selon les conditions de travail réservées aux employés cadres (classe 4) où le minimum annuel de cette classe est de 91 311.61 \$

La Ville offre un programme d'avantages sociaux très compétitif qui comprend entre autres :

- Assurances collectives ;
- Régime de retraite à prestations déterminées ;
- Congés personnels, congés sociaux, congés parentaux et journées fériées dont deux semaines de congé durant la période des fêtes ;
- Programme d'aide aux employés et télémédecine ;
- Etc.

Voici comment tu contribueras à bien servir la communauté soit à :

- Assurer le déploiement ainsi que la révision de la politique et du plan stratégique de gestion des actifs;
- Planifier et coordonner la préparation du plan triennal d'immobilisation, en assurer le suivi et le respect en lien avec les politiques, plans directeurs, directives et procédures de la Ville;
- Assurer l'élaboration et l'implantation du plan de gestion des actifs à travers l'organisation et présider le comité de gestion des actifs;
- Accompagner les équipes des différents services dans l'analyse, la planification et le suivi des actifs en fonction des niveaux de services visés et des capacités financières de la Ville;
- Exercer une vigie afin de permettre à la ville de se qualifier dans les différents programmes d'aides financières, analyser les opportunités dans le but d'optimiser ses investissements et assurer le suivi des diverses demandes;
- Analyser de manière transversale les liens et dépendances entre les différents composants du plan de gestion des actifs, identifier les impacts potentiels des dits liens et recommander des programmes de gestion des actifs;
- Collaborer à l'identification des enjeux, risques et demandes futures liés à la gestion des actifs et effectuer des recommandations en harmonie avec la planification stratégique;
- Développer, élaborer, mettre à jour et consolider les outils nécessaires à la prise de décision et à la gestion du portefeuille de tous les actifs municipaux requis pour maintenir le niveau de service ciblé;
- Préparer et exécuter le processus d'audit et de suivi de la mise en œuvre du cadre de gouvernance des actifs;
- Participer à l'élaboration et au déploiement des analyses, des statistiques et des tableaux de bord, compiler les données et préparer toute analyse synthèse requise;

Profil recherché

- Détenir un Baccalauréat (BAC) en ingénierie, en administration ou dans une discipline jugée pertinente;
- Détenir un minimum de trois (3) ans d'expérience pertinente;
- Détenir un certificat en gestion de projet ou certificat professionnel en gestion des actifs (MIAM ou CEPAMI), un atout;
- Maîtriser les outils de la suite MS Office;
- Maîtriser la langue française, tant à l'oral qu'à l'écrit;

- Avoir le sens de l'organisation et la capacité à travailler de manière rigoureuse et autonome;
- Savoir collaborer efficacement avec les parties impliquées;
- Démontrer des habiletés personnelles et professionnelles en matière de gestion des actifs, de leadership, d'organisation et de planification, d'analyse approfondie, de synthèse et de vulgarisation;

Horaire

33.5 heures / semaine
Lundi au vendredi

Pour postuler

Consultez la section Blainville Emploi, sur le site Internet de la Ville de Blainville (**blainville.ca/emplois**) et postulez en ligne. Seules les candidatures reçues en ligne via la section Blainville Emploi du site Internet seront considérées. La Ville de Blainville souscrit à un programme d'accès à l'égalité en emploi et les candidatures des membres des groupes visés sont encouragées.

Équité

À la Ville de Blainville, nous avons et appliquons un programme d'accès à l'égalité en emploi (PAÉE). En lien avec les principaux objectifs de ce PAÉE, nous invitons les femmes, les autochtones, les minorités visibles et ethniques ainsi que les personnes handicapées à soumettre leur candidature et à s'identifier dans la section prévue à cet effet. Conformément à la Loi sur l'égalité en emploi et parce qu'il n'y a que des avantages à reconnaître la diversité, nous voulons que la Ville de Blainville soit représentative de sa population et de la société québécoise.

De plus, parce que nous voulons en environnement inclusif et accessible, n'hésitez pas à nous faire part de toutes situations où votre candidature nécessiterait certaines mesures d'adaptation. Nous ferons tout en notre possible afin que vous puissiez avoir une évaluation juste et équitable de votre candidature.

Informations supplémentaires

Seules les personnes sélectionnées pour une entrevue seront contactées